



# Amis & Riverains de l'Anse de Primel

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Compte-rendu

Mercredi 7 août 2019 à 18 h

Petite salle municipale, Plougasnou

**Nouveauté cette année : l'AG formelle de l'ARAP a succédé à l'AG de l'APPBS pour ensuite regrouper les sujets d'actualité qui intéressent les deux associations: schéma d'orientation pour l'aménagement du port du Diben, PLUih, Viviers de la Méloine.**

### PREMIERE PARTIE : AG formelle

Quorum : sur 62 adhérents à jour de leur cotisation, 39 étaient présents ou représentés.

#### 1- COMPTE-RENDU de l'AG du 8 août 2018

*Les grandes lignes du rapport moral de l'AG 2018 sont rappelées.*

#### 2- RAPPORT D'ACTIVITES

2018 10 22 : réunion CA ARAP étude du document phase II schéma d'orientation

2018 12 21 : participation au dernier atelier co-construction

2019 01 18 : Courrier Poder-Bernard

2019 03 01 : réunion CA ARAP

2019 05 : courrier relance Poder-Bernard

2019 06 26 : réunion à Mx Co avec APPBS et Force 5

2019 07 26 : lettre JF Jacob

2019 08 01 : rencontre JF Jacob

2019 08 05 : réunion CA ARAP

#### 3- RAPPORT MORAL

Maintien de notre philosophie générale :

1. Contribuer à donner à la population locale des moyens d'observation, d'alerte, d'expression, et d'influence en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Nous voulons pouvoir constituer une force d'opposition et de contre-proposition si nécessaire. Comment?
2. En établissant et en maintenant des relations avec les décideurs, relations basées sur la **courtoisie vigilante et lucide** – nous n'ignorons pas la réalité des divergences d'intérêt, toujours possibles ; en faisant valoir le **droit à l'information** sur les projets qui concernent la vie réelle des gens, surtout les projets qui engagent l'avenir ; en cherchant la **continuité**, principe à défendre d'autant plus que les interlocuteurs sont amenés à changer, en



## Amis & Riverains de l'Anse de Primel

particulier les élus. Nous voulons être tout de suite pris au sérieux par les nouveaux décideurs qui reprendraient les dossiers en cours.

3. En défendant avec détermination le **principe du travail collectif**, qui consiste tout d'abord à travailler ensemble, mais aussi, et surtout, à le faire, déjà entre nous, en respectant autant que possible les compétences et la personnalité de chacun, ainsi que les valeurs de la démocratie.
4. En cherchant sans relâche le bon équilibre entre la défense **d'intérêts particuliers** et celle de **l'intérêt général** tel que nous le concevons :
  1. Reconnaître la nécessité d'assurer une activité économique créatrice de **valeurs** et **d'emplois**,
  2. Tout en privilégiant les choix de développement les plus respectueux des **patrimoines naturels et culturels**, patrimoines qui font la richesse tant historique que géographique de notre région, et constituent des ressources qu'il serait inconséquent de mettre en péril, même du point de vue économique, étant donné la place actuelle et prévisible pour l'avenir du tourisme dans l'économie.

Nous allons regarder dans les faits comment ces principes ont pu guider notre travail associatif :

Le schéma d'orientation pour le site portuaire du Diben

PLUiH

L'actualité des Viviers de la Méloine

Les élections municipales

### 4- RAPPORT FINANCIER

En banque au 31/07/18 :

4998.98 €

En banque au 31/07/19 :

5229.71 €

**Recettes** (du 01/08/18 au 31/07/19)

Nous avons reçu 320 € de cotisations et 30 € de dons (64 adhérents )

**Total 350.00 €**

**Dépenses** (du 01/08/18 au 31/07/19 )

- Frais de tenue de compte 00.00 €

- Cartes Adhérents 00.00 €

- Cotisation Sauvegarde du Trégor 2019 100.00 €

- Cotisation Peuple des Dunes 00.00 €

- Frais PTT 00.00 €

- Frais d'avocat 00.00 €

- Frais de justice 00.00 €

- Frais de réception (Pot AG 2018) 38.64 €

- **Total 138.64 €**

**Résultat de l'exercice : 230.73 €**

A ce jour, pas de liquide en caisse, aucun placement.

Adhésion 2019/2020 : 5 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



## Amis & Riverains de l'Anse de Primel

### 5- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elisabeth Birot, Philippe Gérin et Thierry Flamanc constituent le tiers sortant. Devant l'absence de nouvelles candidatures ils se représentent et sont élus à l'unanimité.

L'Assemblée Générale en temps qu'exercice légal est close à 18h30

### DEUXIEME PARTIE : sujets d'actualité et discussions

#### Présentation du schéma d'orientation pour l'aménagement du port du Diben

En s'appuyant sur des schémas extraits du document de 74 pages réalisé par les consultants mandatés par Morlaix Communauté, Eric Robillot, président de l'APPBS, résume les options retenues comme prioritaires et met en lumière un certain nombre d'imprécisions et d'interrogations. Philippe Gérin, notre Président, intervient de façon interactive dans la présentation.

**Terre-Plein Nord** : sécurisation du quai André Déan et aménagement d'une seconde cale de mise à l'eau

Les données de rehaussement du quai pour faire face à la montée des eaux et de son élargissement ne sont pas fournies et nécessitent des études techniques. L'impact visuel et environnemental du rehaussement et de l'élargissement seront à surveiller.

Voir pages 11 à 16 du rapport

**Terre-Plein Sud** : reprise des Viviers de la Méloine.

Jean-François Jacob, nouveau propriétaire du site industriel, vient du monde de l'agriculture et est convaincu de la synergie terre-mer. Il rénove entièrement les Viviers historiques pour y stocker en principe à partir de fin 2019 des crustacés en provenance de Bretagne, du Royaume-Uni et d'Irlande. Il vise des produits de qualité. Quant à l'atelier de cuisson construit en 2003 et agrandi en 2010 par le groupe Intermarché, il prévoit de l'utiliser à l'horizon 2021 au plus tôt pour du conditionnement d'algues vertes et brunes destinées à l'industrie agro alimentaire, la pharmacie et la cosmétique. Il dit être conscient de l'équilibre délicat entre environnement et économie.

Voir p 47 du rapport

#### Fonds de l'Anse : cale de carénage

Le parti-pris des consultants de construire une grande cale de carénage (capacité : 3 chalutiers ou 6 bateaux de plaisance) à côté des chantiers Rolland est inquiétant car elle se situerait dans la zone humide officiellement répertoriée comme telle par le Conseil Général du Finistère.

Voir p 55 56 du rapport

#### Les cheminements autour de l'anse

Le rapport préconise d'aménager la rue de l'Abbesse avec création d'un chaussidou englobant pistes cyclables et trottoirs plus larges.

Un projet d'estacade en bois autour du fonds de l'Anse jusqu'à Rhun Prédou est envisagé. Se pose à nouveau la question de l'impact d'un tel équipement sur la zone humide et les nombreuses variétés d'oiseaux qui y habitent.



## Amis & Riverains de l'Anse de Primel

### **PLUiH**

Le nouveau PLUiH est actuellement soumis à enquête publique du 12 août au 20 septembre. Il est visible en version papier au siège de Morlaix Communauté et dans différentes mairies hors Plougasnou. Il existe également un fichier dématérialisé sur le site de Morlaix Communauté. Le zonage des terrains proches des chantiers Rolland, du terrain Jenkins au port ainsi que du terrain sur lequel est construit le hangar de cuisson de Viviers de la Méloine est un sujet particulièrement controversé. La qualification en hameau ou en village de certaines zones déjà construites est également très importante pour les communes du littoral comme Plougasnou.

### **Elections municipales en 2020**

Ce sera un enjeu important notamment à cause de la recomposition de Morlaix Communauté qui en découlera.

### **EN CONCLUSION**

La méthode de large concertation choisie par Morlaix Communauté pour penser l'aménagement de l'anse de Primel nous semble satisfaisante. Nous pouvons aussi prendre acte du fait que les Viviers de la Méloine ont trouvé un repreneur avec qui notre premier contact fut de qualité.

Si nous pouvons nous réjouir de trouver beaucoup d'idées intéressantes dans le schéma d'orientation pour l'aménagement du port du Diben, l'examen attentif des détails et les premiers signes de mise en application, ainsi que l'évolution incertaine du contexte politique de l'année qui vient, montrent qu'il est impératif que nos associations restent attentives et bien informées comme elles en ont reçu l'engagement.

Il apparaît en effet que beaucoup de questions demeurent suspendues à des études techniques en cours ou à réaliser, et dont les résultats devront nous être communiqués si nous voulons rester dans l'esprit de concertation qui a animé cet important travail collectif.

La population a besoin des contre-pouvoirs de nos associations qui, par principe, n'excluent le recours d'aucun moyen légal pour se faire entendre.

Cette deuxième partie se termine à 20 heures par un pot de l'amitié commun aux deux associations.